

France-Albi: Construction work for lodging buildings

OJ S 82/2014 26/04/2014

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: École des mines d'Albi-Carmaux

Postal address: campus Jarlard

Town: Albi Cedex 09

Postal code: 81013

Country: France

For the attention of: Mme Leblond Geneviève

Telephone: +33 563493016

Fax: +33 563493155

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.mines-albi.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

Postal address: campus Jarlard, route de Teillet

Town: Albi Cedex 9

Postal code: 81013

For the attention of: Mme Le Blond Geneviève

E-mail: genevieve.leblond@mines-albi.fr

Telephone: +33 563493016

Fax: +33 563493155

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=175225&orgAcronyme=a4n>

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Education

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

aot pour la réalisation de la résidence Jarlard 5

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Realisation, by whatever means of work, corresponding to the requirements specified by the contracting authorities

Main site or place of performance: campus Jarlard, 81000 Albi.

NUTS code FR627 Tarn

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'école nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux envisage la construction d'une résidence destinée à ses étudiants et apprentis comprenant 60 logements, sur un terrain appartenant à l'école. Le titulaire devra assurer, la maîtrise d'ouvrage, la conception, la construction, le financement et la maintenance de niveau 4 et 5 selon la norme NFX 60-000 (gros entretien renouvellement) de ce bâtiment.

La construction se fera sur une parcelle du domaine public de l'état propriété de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux après passation d'une autorisation d'occupation temporaire avec le signataire.

La date prévisionnelle de signature du contrat est prévue courant 2ème semestre 2015.

II.1.6. CPV code(s)

45212410 Construction work for lodging buildings, 70330000 Property management services of real estate on a fee or contract basis

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le projet porte sur la réalisation d'une résidence universitaire de 60 logements d'environ 1 600 m² Shon (type T1) sur une parcelle (superficie : 3 596 m²) mise à la disposition de l'opérateur choisi par l'école nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, dotée des espaces communs associés d'ordinaire à ce type de résidence comme la laverie.

Exigences en matière environnementale : bbc - rt2012,

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Option 1 bâtiment à énergie passive (bepas)

Option 2 fourniture de mobilier pour l'espace travail et l'espace nuit

Option 3 réalisation de places de stationnement

Option 4 réalisation d'un garage destiné au stationnement des deux roues

Option 5 fourniture de conteneurs à déchets semi enterrés

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 444 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire du contrat, et le cas échéant ses cocontractants, prestataires prêteurs seront invités à constituer des garanties et cautionnements selon des modalités précisées dans le dossier de consultation.

Notamment, pourront leur être demandées des garanties (autonomes à première demande, cautions, liste non exhaustive), consenties auprès d'établissements bancaires.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le titulaire sera rémunéré par le versement d'un loyer trimestriel payé par de l'École nationale supérieure des Mines d'albi-carmaux sur ses fonds propres.

Le paiement est effectué par virement administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture en bonne et due forme émise par le titulaire.

Le titulaire recourra notamment aux instruments de dettes réglementés (prêts PLS/PLUS et PLAI) pour financer l'opération.

L'unité monétaire utilisée est l'euro

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupe joint avec mandataire solidaire. En sus du bailleur qui sera obligatoirement le mandataire, le groupement devra comporter un ou plusieurs architectes inscrit(s) à l'ordre français des architectes ou diplômé(s) ou qualifié(s) architecte(s) étranger(s) remplissant les conditions pour l'exercice de la profession d'architecte en France et un ou plusieurs bureaux d'études ayant les capacités techniques pour la réalisation du projet un membre d'un groupement, mandataire ou co traitant, ne pourra participer à plus d'un groupement dans le cadre de la présente consultation. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement dans les obligations contractuelles de celui-ci à l'égard de la personne publique jusqu'à la date à laquelle ces obligations prennent fin. Le mandataire représente, jusqu'à la date ci-dessus, l'ensemble des entrepreneurs conjoints, vis-à-vis du représentant du pouvoir adjudicateur pour l'exécution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: l'Exécution du marché est soumise à des conditions particulières : oui.

Le candidat devra réunir en son sein l'ensemble des compétences requises, dont obligatoirement un architecte qui aura la responsabilité de l'établissement du projet architectural en vertu de l'article 3 de la loi no 77-2 du 3 janvier 1977 objet de la demande de permis de construire

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat ou chaque membre du groupement candidat produira les pièces suivantes à l'appui de sa candidature :

1. Un exemplaire original de la lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat ou le groupement candidat (Dc1 et Dc2 ou équivalents), accompagnée d'un Kbis ou équivalent. En cas de groupement, sera annexée la ou les habilitation(s) originale(s) du mandataire signée(s) par les personnes habilitées à engager ses cotraitants ;
2. Un dossier comportant une déclaration sur l'honneur attestant que chaque membre :
 - n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le 2ème alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le 2ème alinéa de l'article 433-2, par le 8ème alinéa de l'article 434-9, par le 2ème alinéa de l'article 434-9-1, par les articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, par les 1er et 2ème alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9, par les articles 445-1 et 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts ;
 - n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ;
 - n'est pas en état de liquidation judiciaire, n'est pas admis à une procédure de redressement judiciaire ou n'a pas fait l'objet de procédures équivalentes régies par un droit étranger ;
 - au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et a acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date;
 - n'a pas été condamné au titre du 5° de l'article 131-39 du code pénal

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: L'ensemble des membres de l'entité candidate (candidat individuel, ou chaque membre du groupement constitué, ainsi que les prestataires désignés), devront produire les pièces suivantes à l'appui de leur candidature :

- la présentation des bilans et des comptes de résultats des 3 derniers exercices clos ou extraits de bilans des 3 derniers exercices clos dans les cas où la publication des bilans est prescrite par la législation en vigueur dans le pays d'établissement de l'opérateur ;
- un tableau retraçant le chiffre d'affaire des 3 dernières années concernant les prestations similaires à celles qui font l'objet de la présente consultation ;
- un tableau exposant le chiffre d'affaires global des 3 dernières années.

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier la capacité économique et financière, l'un des renseignements ou documents prévus par le présent avis, il peut prouver sa capacité par tout autre document équivalent.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- un dossier unique de présentation des compétences représentées au sein de l'équipe candidate par un organigramme ou par tout autre moyen.
 - une liste détaillée des principales prestations (services et travaux) fournies dans chacun des domaines de compétences exigées (maîtrise d'ouvrage, gestionnaire, concepteur, constructeur) en identifiant 5 références principales. Ces listes et références ne doivent pas remonter à plus de 5 ans pour les travaux et à plus de 3 ans pour les prestations de services, et doivent mentionner : les coordonnées du pouvoir adjudicateur, le type de travaux, la nature des prestations réalisées, la durée prévisionnelle, la phase en cours, le montant des travaux, la surface du bâtiment (une feuille A4 par domaine de compétence).
- Les références présentées concerneront des opérations de bâtiment ou d'équipements

d'importance et/ou de complexité comparables à celles de la présente consultation, pour lesquelles le candidat a assuré tout ou partie significative de la maîtrise d'ouvrage, de la gestion, de la conception et de la construction.

- pour la compétence architecturale, 5 planches graphiques en couleur de ses principales réalisations (une feuille A3 par réalisation)
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ;
- l'indication des titres d'études et d'expérience professionnelle de l'opérateur économique et /ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du présent projet.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

- maîtrise d'ouvrage,
- conception architecturale,
- conception technique
- construction de bâtiments tous corps d'état
- gestion du logement social (gestion "Technique" du logement, la gestion locative étant assurée par l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: La procédure est celle d'un appel d'offres restreint, les candidats sélectionnés, au regard des critères de capacités énoncés ci-dessous recevront le dossier de consultation et devront remettre une offre complète et engageante comprenant des éléments fonctionnels, architecturaux, techniques, économiques et financiers.

La sélection des candidats sera effectuée au regard des critères objectifs suivants :

1) capacités techniques et professionnelles pour assurer la réalisation de l'opération projetée (70 %) au regard :

a) de leurs qualifications professionnelles au vu des certificats de qualifications professionnelles produits (ou équivalents), des curriculum vitae de leurs personnels, de l'expérience de leurs dirigeants (50 %)

B) de leurs références récentes dans le domaine faisant l'objet de la consultation (30 %)

C) de l'effectif dont ils disposent dans le cadre de l'exécution du projet (10 %)

D) des moyens matériels ou techniques dont ils disposent pour l'exécution du projet (10 %);

2) au niveau de leurs capacités économiques et financières pour assurer la réalisation de l'opération projetée (30 %)

3) au regard notamment des chiffres d'affaires des 3 derniers exercices.
Ces capacités seront appréciées au vu des seuls renseignements exigés au présent avis

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Coût global de l'offre. Weighting 40
2. Intégration architecturale avec l'existant. Weighting 20
3. Qualité technique, fonctionnelle et environnementale. Weighting 20
4. Délai de livraison. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-006

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.6.2014 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La durée d'amortissement sera au maximum de 35 ans, à laquelle s'ajoute le délai de conception réalisation pour obtenir le délai global du contrat. Les variantes libres d'une durée inférieure sont autorisées. Une durée d'exécution du contrat différente à celle indiquée à titre purement indicatif au point li.3 ci-dessus pourra être retenue à l'issue de l'appel d'offres. Les documents fournis par le candidat devront, soit être rédigés en langue française, soit être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté pour le candidat ou membre du groupement candidat établi dans un État membre de l'Union européenne autre que la France.

Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées sont admises à présenter leur candidature en fournissant tout justificatif disponible.

Les dossiers de candidature devront être transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir la confidentialité.

Ils seront remis en trois exemplaires papier (un original + deux copies) avec copie des documents demandés en fichiers sur support informatique (Clef USB ou Dvdrom) en cinq exemplaires.

Ils devront être remis sous plis cacheté indiquant l'objet de la consultation et la mention " ne pas ouvrir " sous format papier :

1) Soit contre récépissé au secrétariat du Service des marchés, du lundi au vendredi, 9:00-12:00 et 14:00-16:00 :

École nationale supérieure des mines d'albi-carmaux, route de Teillet, 81000 Albi

2) Soit sous pli recommandé avec accusé de réception postal à :

École Nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux, route de Teillet, 81000 Albi

Il est précisé que la transmission par télécopie ne constitue pas un mode de transmission permettant de garantir la confidentialité des dossiers et n'est en conséquence pas acceptée par École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux,

tous les dossiers parvenant après l'heure et la date indiquée ne seront pas acceptés.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22.4.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Toulouse

Postal address: 68 rue Raymond IV

Town: Toulouse

Postal code: 31000

Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Toulouse

Postal address: 68 rue Raymond IV

Town: Toulouse

Postal code: 31000

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Toulouse

Postal address: 68 rue Raymond IV

Town: Toulouse

Postal code: 31000

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.4.2014